Déclaration de M. Jean-Marc Ayrault, ministre des affaires étrangères et du développement international, sur le bombardement délibéré visant un hôpital soutenu par MSF en Syrie, à Paris le 15 février 2016.

2016-02-15

Je condamne avec la plus grande fermeté le nouveau bombardement délibéré visant un hôpital soutenu par Médecins sans frontières dans le Nord de la Syrie. Six patients et un employé de l'hôpital ont trouvé la mort au cours de deux attaques distinctes sur la même cible. Huit membres du personnel sont toujours portés disparus et l'organisation fait état de dizaines de blessés.

Les attaques contre les structures de santé en Syrie par le régime ou ses soutiens sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. Elles sont constitutives de crimes de guerre.

Il est indispensable que toutes les parties s'attèlent à la mise en oeuvre sans délai des dispositions de la résolution 2254 du conseil de sécurité des Nations unies et, en particulier, garantissent la livraison de l'assistance humanitaire à toutes les zones assiégées ou difficiles d'accès. Il est plus qu'urgent de mettre en oeuvre les engagements de cessation des hostilités pris à Munich par le groupe international de soutien pour la Syrie.Source http://www.diplomatie.gouv.fr, le 19 février 2016

Source : https://www.vie-publique.fr/discours/197973-declaration-de-m-jean-marc-ayrault-ministre-des-affaires-etrangeres-e